

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2 (PSE2)

Venez passer votre diplôme d' « EQUIPIER SECOURISTE » avec nous.



LES SOUFFRANCES ET AFFECTIONS

LES IMMOBILISATIONS ET RELEVAGES

BRANCARDAGES ET TRANSPORT

SITUATIONS A MULTIPLES VICTIMES

Notre objectif : « Former des équipiers secouristes opérationnels ! »

TARIFS	<ul style="list-style-type: none"> - 260 euros/stagiaire. (+25 € d'adhésion à l'association) - Nous contacter pour un devis de groupe.
DURÉE	<ul style="list-style-type: none"> - 28 h de formation (9h à 12h et 13h à 17h00) (Horaires dépendant de la formation)
POUR QUI ?	<ul style="list-style-type: none"> - Toute personne intéressée par l'activité de secouriste (PSE1) et voulant approfondir ses connaissances. - Toute personne souhaitant passer le BNSSA (le PSE1 est obligatoire à l'inscription) mais le PSE2 est très souvent exigé par beaucoup de mairie.
OBLIGATION DANS LA VALIDITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Après avoir obtenu son PSE2, le secouriste se doit de faire 1 journée par an de recyclage pour continuer à intervenir.
LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Une tenue dans laquelle vous serez à l'aise et ne craignant pas les tâches. - Des vêtements chauds et de pluie pour les cas concrets extérieurs. - Matériel pour prendre des notes et rédiger.
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS À ENVOYER OU RAMENER LE PREMIER JOUR DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Le bulletin d'adhésion du stagiaire avec les documents demandés. - Le paiement des différentes formations choisies. - Une copie de votre diplôme PSE 1 et de votre dernière formation continue (si déjà effectuée).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.aloha-sauvetage.fr